

Volet BCopie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe***13122476***

TRIBUNAL DE COMMERCE

24 JUL. 2013Greffe
MIVELLES

N° d'entreprise : 0450.878.764

Dénomination

(en entier) : **SITEREM**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Ottignies-Louvain-la-Neuve (1348), Cour de la Taillette 4

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : DEMISSION - NOMINATION - GRATUITE MANDAT.

D'un procès-verbal dressé le 28 juin 2013, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme « SITEREM », ayant son siège social établi à Ottignies-Louvain-la-Neuve (1348), Cour de la Taillette 4, a pris les résolutions suivantes :

Première résolution.

Monsieur Jean-François KREIT présente à l'assemblée sa démission de ses fonctions administrateur-délégué et président de la société à compter de ce jour. L'assemblée prend acte de ladite démission avec effet à compter de ce jour et constate que son mandat d'administrateur est conservé.

Deuxième résolution.

Préalablement, à la clôture du présent procès-verbal, s'est réuni le conseil d'administration qui décide d'appeler, à compter de ce jour, Monsieur Vincent VANDERHEYDEN, domicilié et demeurant à Court-Saint-Etienne (1490), Rue du Ruchaux 2, aux fonctions administrateur-délégué et de président. Lequel exercera, à titre gratuit, ses fonctions jusqu'au terme de son mandat d'administrateur

Vincent Vanderheyden
Administrateur délégué.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/08/2013 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature